

Le Paluellais

LE JOURNAL
D'INFORMATIONS
DE LA COMMUNE
DE PALUEL

DÉCEMBRE 2020



EDITO

SOMMAIRE

Edito	2
Informations pratiques	3 à 5
Travaux	6 à 12
Vie communale	13 à 31
- Les personnels	
- Les associations	
- La rentrée scolaire	
Événements	32 à 35
- Les journées du Patrimoine	
- Cérémonie « Pose de la première pierre de la Caserne de Gendarmerie	
Le Clos des Fées	36 à 39
Portrait	40 à 41
Spécial Noël	42 à 43

- Directeur de la publication : Didier GASTON
- Responsable de la rédaction : Catherine GASTON
- Comité de rédaction : Jocelyne Courtois, Catherine Gaston, Harilala Martin, Nathalie Panel, Katia Canhan, Valérie Lefebvre, Emmanuel Leroux, Maryline Roquigny et Laura Tillier

- Conception et impression :
Banse Imprimerie - 76400 Fécamp - 
Tél. 02 35 28 07 11

- Crédit photo première et dernière de couverture : Dominique Courtois

« Le Paluella » :
Journal d'information de la commune de Paluel
Décembre 2020 / Édité à 300 exemplaires



Chères Paluellaies, Chers Paluella,es,

2020 a été une année particulièrement difficile pour chacun d'entre nous avec la propagation du virus de la Covid 19 et les confinements mis en place. L'absence de lien social a été une épreuve pour les plus isolés d'entre nous. Nous devons encore faire preuve de patience et avoir une conduite exemplaire face à cela, il est impératif que nous respections tous les gestes barrières afin de nous protéger mutuellement et parvenir ainsi à stopper cette pandémie.

A ce sujet, j'ai demandé aux membres de la commission d'action sociale, en cette période de reconfinement d'assurer le lien avec les administrés les plus fragiles (personnes seules, isolées, âgées ou malades..) par appel téléphonique.

La nouvelle équipe municipale est en place depuis plus de cinq mois maintenant. Dès le début du mois de Juillet, l'analyse des travaux à réaliser sur le patrimoine communal a été engagée. Vous constaterez que ce numéro y est longuement consacré. La tâche est immense et le budget à prévoir sera conséquent. Ce sera pour nous la priorité de ce début de mandat.

Les travaux que nous avons pu entreprendre dès septembre sont en cours et les réhabilitations (ou études pour certains) interviendront au premier semestre 2021, notamment celle de la maison de vacances des Sables-d'Olonne, de l'atelier technique municipal qui mérite un agencement conforme à la réglementation afin que les personnels y travaillent en toute sécurité, de la salle polyvalente qui a subi de fortes dégradations (infiltrations d'eaux dues à une mauvaise étanchéité de la toiture).

Les études pour la réhabilitation de la mairie seront lancées en 2021 pour que les travaux puissent commencer en 2022, permettant ainsi d'améliorer les espaces de travail et vous recevoir en toute confidentialité dans des locaux adaptés.

Tous les bâtiments communaux ainsi que les églises seront pourvus en 2021 d'accès PMR (personne à mobilité réduite).

En ce qui concerne le parc locatif communal, le constat est alarmant dans certains logements, le manque d'entretien de ceux-ci va nous conduire à entreprendre leur réhabilitation complète. Nous en profiterons pour mener une réflexion globale visant à réduire la consommation d'énergie de l'ensemble du parc.

Le chantier de la caserne de gendarmerie se poursuit normalement, sans retard sur le planning. Il devrait s'achever en septembre 2021 comme prévu. La cérémonie de la pose de la première pierre a eu lieu début Octobre.

Des problèmes de toiture à la Maison Commune du Clos des Fées, dus à sa conception, nous conduisent à déclencher la procédure de « dommages ouvrage » au plus tôt, afin que les assurances prennent en charge les réparations.

Du côté de l'animation de la Commune, bien des événements ont dû être annulés. Tout d'abord, au Clos des Fées où bon nombre de manifestations culturelles ou d'animations (expositions, marché de Noël, etc..) n'ont pu avoir lieu. A ma demande, les Associations Paluellaies ont dû elles aussi suspendre temporairement leurs activités, les salles ont été fermées au public jusqu'à nouvel ordre.

Nous avons pu maintenir notre participation aux Journées Européennes du Patrimoine et sommes ravis de cette première édition communale.

Nous travaillons également sur la création du site Internet de la Commune. Le travail avance et celui-ci verra le jour avant la fin du premier semestre 2021.

Voilà le bilan que nous pouvons dresser de ces quelques mois de travail.

Je veux attirer votre attention sur le fait que tout ce qui est ou va être entrepris prochainement génère un accroissement considérable de travail de la part du personnel communal, notamment les services administratifs, techniques et culturels.

Je n'oublie pas, bien sûr, le dévouement des aides ménagères qui dans le contexte actuel mettent toute leur énergie au service des plus fragiles d'entre nous.

Je tiens à les remercier, tous services confondus, pour leur investissement et leur implication aux côtés des élus. Leur professionnalisme, leur dynamisme et leur efficacité dans la réalisation de leurs tâches quotidiennes sont un soutien important dans la réalisation de nos actions.

Sachez que les membres du Conseil Municipal sont désolés de ne pouvoir vous recevoir ensemble pour partager un moment de convivialité, ce ne sera que partie remise !

Dès qu'il sera possible de le faire, en toute sécurité, nous n'y manquerons pas ! D'ici là, vous trouverez auprès de l'ensemble d'entre nous une écoute attentive, nous tenterons d'apporter des réponses et des solutions à vos préoccupations.

Chères Paluellaies, chers Paluella,es, le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons ainsi qu'à vos familles de bonnes fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous. Restons prudents !
Cordialement

Le Maire, Didier Gaston

L'ACCUEIL DE LA MAIRIE COMMUNIQUE

ETAT CIVIL

MARIAGE

Le 1^{er} août :
BELLAMY-BILLANT Alexandre et BOUTEILLER Mélanie

DÉCÈS

Le 3 avril : M^{me} Isabelle de JASAY
Le 9 juin : M^{me} Michelle STEINTHAL

NAISSANCES

Le 8 janvier : Matys HERVO-FLASQUE
Le 22 juin : Lilwenn CARPENTIER



Les horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi
De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Mercredi
De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Vendredi
De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Afin de limiter le nombre de personnes en Mairie, pas de mise en place de permanence pendant le confinement. Monsieur le Maire vous reçoit sur rendez-vous.

Points d'apport volontaires

- > Impasse du stade (derrière la salle polyvalente)
- > Route des tennis, hameau de Conteville
- > Chemin des falaises, au Clos des Fées, hameau de Conteville

A chacun des trois points, vous trouverez un conteneur vert pour les emballages en verre, un conteneur jaune pour les emballages plastiques et métal, un conteneur bleu pour le papier, petit carton, journaux et magazines. Un autre, réservé aux vêtements se trouve « Impasse du Stade ».

BIENTÔT UN SITE INTERNET POUR LA COMMUNE !



« Séance de travail »

PRÉPARATION DU NOËL DES ENFANTS !



Encore un peu de patience les enfants, les lutins Paluellaux du Père-Noël se préparent...

LES SERVICES PROPOSÉS PAR LA COMMUNE

Service minibus

Personnes concernées : les Paluellais ne disposant pas de moyen de locomotion

Jours et horaires :

Mercredi matin : Cany Barville (Carrefour Market, place du marché)

Départ : à partir de 8h30

Retour : vers 11h30

Vendredi matin : Saint Valéry en Caux (Centre Leclerc, marché)

Départ : à partir de 8h30

Retour : vers 11h30

Réservations et renseignements complémentaires : téléphoner au 02 35 57 80 90



Aides Communales

La commune met à disposition les aides communales chez les personnes résidant dans la commune de façon permanente du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Bénéficiaires : les personnes âgées de 70 ans et plus, les personnes malades en perte d'autonomie

Tarif : 2,50 €/H pour les personnes non imposables - 5,00 €/H pour les personnes imposables

Le système d'attribution sera revu dès que possible par la commission d'action sociale qui fera des propositions à l'ensemble du conseil municipal. La situation sanitaire actuelle empêche la tenue de toutes les instances dès lors qu'il y a plus de six participants.

Présence Verte

Présence verte est un service de téléassistance permettant d'apporter une amélioration des conditions de vie des bénéficiaires et de favoriser le maintien à domicile des personnes.

Personnes concernées : les personnes âgées de 70 ans et plus, les personnes handicapées, les personnes malades

La prestation est prise en charge par la commune.

Renseignements complémentaires : téléphoner au 02 35 57 80 90

Location Salles - Tarif Paluellais

Salle polyvalente Grande salle :

Location pour le week-end de 2 jours 200,00 €

Location pour le week-end de 3 jours 300,00 €

Location tarif à la journée 120,00 €

Location tarif vin d'honneur 80,00 €

Caution : 200 €

Petite salle et Manège :

Location pour le week-end de 2 jours 120,00 €

Location pour le week-end de 3 jours 180,00 €

Location tarif à la journée 70,00 €

Location tarif vin d'honneur 60,00 €

Caution : 200 €

Vu les circonstances actuelles liées à la Covid 19, les salles sont fermées au public

Location des appartements des Carroz d'Arâches - Tarif Paluellais :

Les Campanules :

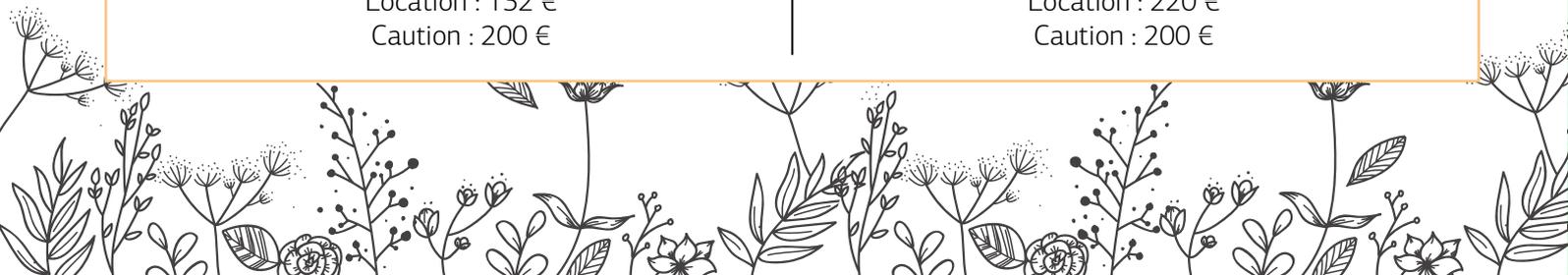
Location : 132 €

Caution : 200 €

L'Ourson :

Location : 220 €

Caution : 200 €



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CÔTE D'ALBÂTRE

Adresse : Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre
48 Bis Route de Veulettes
CS 40048
76450 CANY BARVILLE

Téléphone : 02.35.57.85.00
Courriel : email@cote-albatre.com
Site internet : cote-albatre.fr

Numéros utiles :

Urgence européen : 112
Urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114
Police : 17
Centre anti-poison : 03 83 32 36 36
SAMU : 15
Allô enfance en danger : 119
Pompiers : 18
Violences conjugales : 3919

Allô service public : 3939 (service de renseignement administratif par téléphone)

Electricité, gaz et eau

Enedis : Dépannage : 09 72 67 50 76
Primagaz : 0970 808 708 – sécurité : 0 800 11 44 77
Eaux de Normandie : 0969 365 265 - urgence : 0969 366 266

Service de navettes marchés :

Personnes concernées : tout résident à titre principal sur le territoire de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, âgés de 60 ans et +

Jours :

Lundi matin : marché de Cany Barville
Vendredi matin : marché de Saint Valéry en Caux

Réservations et renseignements complémentaires : 02 35 57 92 00

Office de tourisme :

Site : www.cote-albatre-tourisme.fr
Saint Valéry en Caux : 02 35 97 00 63
Cany Barville : 02 35 57 17 70
Veulettes sur mer : 02 35 97 51 33 (fermé jusqu'en avril)

HORAIRES OUVERTURE DÉCHETTERIES COMMUNAUTAIRES

Littoral - Vallée - Brametot

	SAINT VALÉRY EN CAUX Déchetterie du Littoral Route de Dieppe		CANY-BARVILLE Déchetterie de la Vallée Route de Calvaille		BRAMETOT Déchetterie La Cavée Ballef - Rte de Vénestanville	
	ÉTÉ Avril à octobre	HIVER Novembre à mars	ÉTÉ Avril à octobre	HIVER Novembre à mars	ÉTÉ Avril à octobre	HIVER Novembre à mars
LUNDI	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h	14h - 19h	14h - 17h	14h - 19h	14h - 17h
MARDI	Fermée		9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h
MERCREDI	14h - 19h	14h - 17h	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h
JEUDI	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h	Fermée		Fermée	
VENDREDI	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h
SAMEDI	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h
DIMANCHE	Fermée		Fermée		Fermée	

Arrêt des entrées : 15 minutes avant la fermeture

Renseignements :
Service déchets 02 35 57 50 69

Communauté de Communes de la Côte
D'ALBÂTRE

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES :

Vous trouverez des réponses à vos questions sur le site **service-public.fr** : actes d'état civil, livret de famille, carte d'identité, passeport, élections, recensement militaire, médailles et décorations officielles....

Un programme ambitieux.

Un budget à y consacrer, important !

Une remise en état de notre patrimoine communal obligatoire.

TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

LA SALLE POLYVALENTE

L'état de la Salle Polyvalente nécessite sa fermeture pour procéder à sa complète réhabilitation (étude de structure, remplacement des menuiseries, réfection de la partie vestiaires et sanitaires, étanchéité toiture, vélux usagés, etc...).

La fermeture interviendra en septembre 2021.

Infiltrations
d'eaux pluviales



LES ATELIERS DU SERVICE TECHNIQUE

L'étude de réhabilitation sera lancée en 2021.



Ci-dessus, les Assistants Maître d'ouvrage du Cabinet CICLOP, les adjoints en charge de la commission travaux et le coordinateur technique de la Commune lors de la visite des bâtiments et logements.



LA MAIRIE

L'étude de réhabilitation sera lancée en 2021

LE LOCAL JEUNES DE CONTEVILLE

Fermé depuis de nombreuses années, il va être réhabilité et transformé en Maison des Associations (2022)

LES TENNIS

Remplacement de deux portes (**réalisé**)
Pose de dalles acoustiques au plafond (initié par l'équipe municipale précédente - **réalisé**)

LES VESTIAIRES DU STADE

Remplacement des radiateurs (**réalisé**)

L'AMÉNAGEMENT DU JARDIN PUBLIC

Remplacement du ponton de l'étang - travaux initiés par l'équipe municipale précédente (**réalisé**)



L'ECOLE

Remplacement de l'ensemble des stores et des portes de secours (**réalisé**)

Mise aux normes de l'alerte incendie (**réalisé**)

Une seconde phase de travaux est prévue en 2021 pour aménager l'arrière de l'école (grille, mur façade)

LES EGLISES

1. Saint Martin (Paluel)

Remplacement horloge de commande des cloches (**réalisé**)

Travaux de réfection du chœur (effritement mur) prévu en 2021

2. Chapelle de Janville

Remplacement du plexiglass à la porte d'entrée (**réalisé**)

Réfection de la partie haute du porche au-dessus de la porte (2021)

3. Saint Pierre (Conteville)

Etude de végétalisation du cimetière lancée par l'équipe municipale précédente : poursuite du projet pour une réalisation à l'automne 2021

Mise en lumière extérieure de l'édifice et restauration des vitraux (2021)

LA CANTINE SCOLAIRE

Réparation de la hotte d'aspiration (**réalisé**)

LE CLOS DES FÉES

Remplacement des deux pompes à chaleur (**réalisé**)

Mise aux normes alerte incendie (**réalisé**)

Nettoyage verrières du parvis (**réalisé**)

Des problèmes persistants sur la toiture de la Salle Georges Braque nous conduisent à déclencher la déclaration de « dommage ouvrage » auprès des assurances.

LE LOCAL MIS À DISPOSITION DU SIVOS

Réhabilitation et mise aux normes de l'intérieur du bâtiment (2022)

Lancement Ad'ap : accessibilité PMR (Personne à Mobilité Réduite) de l'ensemble des bâtiments communaux (1^{er} semestre 2021)



LE PATRIMOINE LOCATIF - CONTEVILLE

RÉSIDENCE DE L'EPERON

Essentage pignons de deux logements (**réalisé**)

Réfection balcon d'un logement (**réalisé**)

Programmation pour les huit logements de la Résidence en 2021 : le démoussage des toitures (au printemps), la peinture des menuiseries extérieures (été) et la réfection des volets (fin 2021)

LOGEMENTS CHEMIN DU BOIS PAYEN

Remplacement des barrières (réalisation décembre 2020 ou janvier 2021)

Réhabilitation complète du logement n°1 fermé depuis 3 ans.

LOGEMENTS ROUTE DES TERRE-NEUVAS

Au n°264 : rénovation complète du logement (2021)



Au n°70 : Étude de faisabilité en vue d'une éventuelle rénovation (2021)



RÉSIDENCE DU CLOS DES FÉES (18 LOGEMENTS)

Un dossier de dommage ouvrage va être ouvert pour détérioration prématurée des toitures de certains logements.

Remplacement des briques réfractaires des poêles de l'ensemble des logements (réalisation décembre 2020 – janvier 2021)

Installation de volets extérieurs pour les chambres (fin 2021)



LE PATRIMOINE LOCATIF - PALUEL (Bourg)

LOGEMENTS ROUTE DE GUERPY ET IMPASSE DU STADE (cinq logements)

Remplacement de deux baignoires (**réalisé**)

Remplacement d'un insert (**réalisé**)

Suite au remplacement de celui-ci, il a été remarqué par l'entreprise intervenante des problèmes au niveau du conduit qui n'est pas aux normes. Une visite des autres logements a mis en évidence la même déficience. Il s'avère urgent de faire les travaux (risque d'incendie) : début 2021

Réfection des jouets de lucarne sur 3 logements (**réalisé**)

Remise en état des poteaux d'avancées de toit sur les 5 logements (**réalisé**)

Remplacement des barrières (réalisation décembre 2020 – janvier 2021)

Remplacement huisseries et volets pour les cinq logements (2021)

RÉSIDENCE DU PONT DE GRÈS (cinq logements)

Installation d'un insert (**réalisé**)

Réalisation d'un emplacement parking « stationnement minute » devant la résidence (réalisation décembre 2020 – janvier 2021)

Création de terrasses pour les trois logements donnant sur la rivière (2021)

Aménagement « bord de rivière » (fin 2021)

LOGEMENT CHEMIN DE LA CHAPELLE

Remplacement volet (**réalisé**)

Remplacement toiture (début 2021)



ANCIENNE ÉCOLE DES FILLES

Remplacement d'une baignoire (**réalisé**)

Rejointoiement pignon nord (**réalisé**)

Remplacement des volets du 1^{er} étage (fin 2021)

LOGEMENTS DU PRESBYTÈRE

Rejointoiement murs extérieurs et étude pour la réhabilitation complète des 2 logements (fin 2021)



TRAVAUX SUR L'ENSEMBLE DU PARC LOCATIF PROGRAMMÉS À L'ÉTÉ 2021

Démoussage des toitures,

Peinture des menuiseries extérieures,

Remplacement des convecteurs par des radiateurs basse consommation

LES AGENTS TECHNIQUES MUNICIPAUX PARTICIPENT ÉGALEMENT AU PROGRAMME DE TRAVAUX DÉCIDÉ PAR L'ÉQUIPE MUNICIPALE.

Ils ont notamment réalisé :

- > La peinture des abribus
- > La peinture de la façade de l'école
- > L'installation de poubelles au Pont-Rouge, au Jardin Public, route de Saint-Valéry sur l'aire de pique-nique, au Clos des Fées
- > La peinture façade de l'Atelier Delaune (propriété communale)
- > Les peintures intérieures et extérieures vestiaires du stade
- > La peinture des toilettes du jardin public
- > Les peintures des menuiseries du tennis
- > Des interventions ponctuelles dans les bâtiments et logements communaux

MAISON ET APPARTEMENTS DE VACANCES

10

LA VILLA DES SABLES D'OLONNE

En septembre, M. le Maire est allé sur place pour rencontrer l'architecte en charge de la réhabilitation. Fermée depuis 2015, la maison a beaucoup souffert et les travaux à entreprendre sont considérables. Ils débuteront au premier semestre 2021.



Nous espérons pouvoir la remettre à disposition de la population début 2022

LES APPARTEMENTS DES CARROZ D'ARÂCHES

Après la saison hivernale 2021, la rénovation intérieure et le remplacement des équipements nécessaires à la location seront entrepris.



VOIRIE - ASSAINISSEMENT

TRAVAUX DE COMPÉTENCE COMMUNALE

- > Installation de grilles autour des bouches d'évacuation des eaux pluviales en face de la Cavée des Marettes (**réalisé**)
- > Remplacement du portique d'accès au parking du Pont-Rouge (**réalisé**)
- > Remise en état du calvaire de Janville suite à la chute d'un arbre du Château, dommage tempête (**réalisé**)



Portique parking
du Pont-Rouge
et
Calvaire de
Janville

TRAVAUX DE COMPÉTENCE COMMUNAUTAIRE

Deux dossiers ont été déposés auprès de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre qui en a la compétence :

- > L'Aménagement de traverse de la route de Guerpy, réfection des trottoirs et de la chaussée déformés suite à l'affaissement du Pont (déposé le 9 septembre ; retour de la CCCA le 5 octobre et mise à l'ordre du jour de la prochaine commission voirie de celle-ci)
- > Les travaux d'assainissement de Janville, tout à l'égout.
Une réunion avec le responsable Eau et Assainissement de la CCCA en date du 24 septembre dernier a permis de relancer l'étude de mise en assainissement collectif du hameau de Janville. La CCCA inscrit ces travaux dans le cadre de son futur schéma directeur d'assainissement. Un récent courrier de la CCCA en date du 17 novembre nous fait part que l'étude de faisabilité sera lancée en 2021. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée du dossier.

- > Pose de chicanes au hameau de Bertheauville pour réduire la vitesse (**réalisé**)

TRAVAUX RELEVANT D'AUTRES COMPÉTENCES

Un dossier dont la compétence revient au **SDIS76** (Service départemental d'incendie et de secours) est relancé. Il s'agit de la défense extérieure contre l'incendie de la commune (*installation de défenses contre l'incendie à Saint-Gilles*). Une demande avait été faite en novembre 2016 mais n'a pas eu de suite.

D'autre part, la situation dangereuse engendrée par la circulation importante dans le hameau de Conteville et la signalisation en place qui n'est pas adaptée (priorité à droite, stops...) nécessite d'apporter des réponses rapides à cet état de fait.

Ce dossier est étudié, dans un premier temps, par un Conseiller Municipal de la Commission Voirie référent dans le domaine de la Sécurité Routière. Son analyse soumise au Conseil Municipal sera partagée avec le Service Voirie de la CCCA et la Direction des Routes.



ENVIRONNEMENT - DÉVELOPPEMENT DURABLE - ECOLOGIE

- > Programme de remplacement de tous les convecteurs du parc locatif par des radiateurs basse consommation
- > Achat de 2 bennes pour collecte des déchets végétaux (**réalisé**). Les modalités de mise à disposition vous seront communiquées début mars prochain.
- > Achat d'un véhicule hybride (déplacements élus et personnel, formation...) (**réalisé**)
- > Installation de poubelles pour un village propre au Clos des Fées, au Pont-Rouge, au Jardin Public sur l'aire de pique-nique de la Route de Saint-Valéry. (**réalisé**)



- > Projet d'engazonnement du cimetière de Conteville (poursuite du projet déjà initié)
- > Aménagement du parc du jardin public en coopération avec les jardiniers du Clos des Fées

Rappel : un compost près du potager aux jardins du Clos des Fées est accessible aux habitants du site. Des panneaux d'affichage indiquent ce qu'il est possible d'y jeter ; David et Kevin, les jardiniers, sont là pour y prodiguer leurs conseils.

12

UNE COMMUNE PROPRE !

Au sujet de la propreté de la commune, nous rappelons aux administrés que chaque vendredi, les agents techniques procèdent au nettoyage des aires situées auprès des conteneurs.

Rappel : le montant d'une contravention pour ce type d'incivilité s'élève à 68€ (R.633-6 du code pénal) et peut atteindre dans certains cas 1500€. Le maire est habilité à en dresser le procès-verbal.



**Exemple d'incivilités constatées !
C'est tout simplement
inacceptable.**



Chaque lundi, les agents techniques sillonnent les routes communales afin de ramasser les déchets jetés sur la voie publique (papiers, canettes, bouteilles et maintenant de nombreux masques...) ; Ils collectent environ deux grands sacs poubelles à chacun de leur passage.

D'après différentes études, 450 années sont nécessaires à la destruction de ces masques jetés dans la nature. Un problème environnemental de taille !

Ensemble, respectons notre planète et notre environnement !

RENCONTRE ENTRE LES ÉLUS ET LE PERSONNEL COMMUNAL

Le 2 Octobre dernier, au Clos des Fées, Monsieur le Maire accompagné de son Conseil Municipal a réuni l'ensemble du personnel communal pour un moment de partage.

Il s'agissait avant tout que personnel et élus fassent plus ample connaissance, tous étant amenés à travailler ensemble pour le bien-vivre des habitants.

Ce moment de convivialité a permis d'échanger sur les réglementations en vigueur face à la Covid19, aux difficultés rencontrées par chacun dans son domaine d'activité.

Rappelons que le rôle des agents, comme dans toute petite commune rurale est important. Ils sont chaque jour au contact de la population et constituent un lien social pour les plus isolés.



PRÉSENTATION DU PERSONNEL

SERVICE CULTUREL (Clos des Fées)



De gauche à droite : David Quenouille, Chantal Lebourg, Kevin Carmon, Laura Tillier, Patricia Chaventré

Les jardiniers



Kévin (à droite) est jardinier au Clos depuis 5 ans et David l'a rejoint fin 2019.

Ils ont en charge l'entretien des jardins du Clos des Fées, ils en sont les animateurs pour l'accueil et la visite de ceux-ci, ils organisent des ateliers pédagogiques pour les groupes scolaires et participent au fleurissement de la commune.

L'assistante culturelle du Clos des Fées



Laura a rejoint l'équipe du Clos des Fées en octobre 2019 en tant qu'assistante culturelle.

Elle planifie, organise et assure le suivi des expositions, des événements qui s'y déroulent.

Elle participe à la mise en œuvre des ateliers de théâtre, poterie, sculpture, peinture, etc...

Elle gère les locations de la Salle Georges Braque, des gîtes et des ateliers d'artistes et participe à la constitution de dossiers de partenariat avec les professionnels, les artistes, les associations locales afin de développer et de diversifier les activités du Clos des Fées.

Les programmations annulées à cause de la crise sanitaire permettent en ce moment à Laura d'apporter son aide aux travaux de préparation nécessaires à la création du site internet de la commune.

Les agents techniques d'entretien



Chantal et Patricia assurent l'entretien des locaux : la salle Georges Braque, les ateliers d'artistes, les hébergements de tourisme. Elles assurent l'entretien du linge, vêtements de travail du personnel.

Elles participent à la préparation des salles et du matériel associé lors de l'accueil des associations, des artistes...

En l'absence de Laura, elles accueillent le public, le renseignent, etc...

Chantal est présente depuis l'ouverture du Clos en 2013.

Patricia, employée dans la commune depuis de nombreuses années a rejoint l'équipe en 2020. Elle a en charge une autre mission importante, celle d'assurer la sécurité des enfants de l'école à chaque entrée ou sortie de classe.

SERVICE TECHNIQUE

Le coordinateur du service technique



Emmanuel encadre l'équipe technique et espaces verts (organisation des activités, gestion des plannings...).

Il assiste le maire et la commission travaux dans la définition des orientations et dans les choix techniques, rédige les pièces techniques nécessaires pour la constitution des dossiers de travaux (cahier des charges, lancement appel

d'offres...), gère les travaux courants

Il participe aux réunions de travaux et au suivi de ceux-ci (caserne de gendarmerie, rénovation patrimoine communal, etc...)



Ils sont amenés à effectuer de nombreuses autres tâches liées à des événements ponctuels ou imprévus (intempéries, aide à la personne, faits divers, etc...)

Quelques exemples récents :

Les agents techniques



Pascal, Mickael et Cédric assurent l'entretien des bâtiments communaux, des cimetières, de l'ensemble des espaces verts de la commune.



Ci-dessus, suite à l'accident survenu en juillet à la buse. Évacuation des caillebotis hors d'usage.



Ci-dessous, Pascal et Cédric, en compagnie de Régis Serbourdin et Hubert Lefebvre (adjoints) et d'Antoine Burel, conseiller municipal, pour sortir un veau noyé dans la Durdent.



SERVICE ADMINISTRATIF



Katia, à gauche assure l'accueil physique et téléphonique du secrétariat de mairie.

La comptabilité, l'état civil, la réservation des salles et logements de vacances, l'urbanisme, l'aide à la personne sont ses principaux domaines d'activité.

Maryline, au centre, peut être amenée à assurer l'accueil en l'absence de Katia.

Elle est assistante du secrétariat de mairie et du service technique.

Elle a en charge l'élaboration des salaires et le suivi des dossiers du personnel, elle assure le suivi administratif des pièces relatives aux marchés publics, le suivi des conventions, contrats d'assurance, de prestations de service.

Valérie, à droite, est secrétaire de mairie.

Elle encadre l'équipe administrative et apporte assistance et conseil aux élus. Elle gère les affaires générales, assure le suivi administratif des marchés publics, organise les élections, a un rôle de conseil et d'alerte auprès des élus sur les risques techniques et juridiques. Elle prépare et suit le budget communal en collaboration avec les services de la perception. Elle assure la préparation des conseils municipaux ou autres instances.

LES AIDES MÉNAGÈRES



De gauche à droite : Marina Gossin, Bernadette Verrier, Astrid Bellefontaine, Françoise Doliger

Elles assurent toutes les quatre, l'aide à domicile auprès de 34 familles Paluellaïses (personnes âgées, en difficulté, etc...).

Si elles réalisent des activités d'ordre domestique chez ces personnes, leur rôle va bien au-delà, elles sont pour nombre de bénéficiaires un lien social important.

Elles ont aussi la mission d'entretenir les bâtiments communaux (bureaux de la mairie, manège de Conteville, tennis, salle polyvalente, vestiaires, WC publics, etc...), de gérer certaines activités liées aux réservations des salles et des logements de vacances.

Bernadette assure également la conduite du minibus et l'accompagnement des utilisatrices les mercredis et vendredis matin.

M. LE MAIRE REÇOIT LES ASSOCIATIONS PALUELLES

Les Président(es) des Associations Paluellaies ont répondu présents à l'invitation de M. le Maire le 21 septembre dernier pour une réunion de partage à la mairie.

Toutes les Associations étaient représentées et ont apprécié la démarche.

Il s'agissait dans un premier temps de faire connaissance

M. le Maire a fait un tour de table afin que chacun présente son Association et précise les mesures mises en place pour assurer la poursuite de ses activités face à la crise sanitaire actuelle.

Le but, étant bien entendu, que chaque adhérent(e) puisse pratiquer son loisir en toute sérénité.

Pour assurer la sécurité de leurs membres, M. le Maire a demandé que chaque Association fasse parvenir en mairie un protocole sanitaire reprenant ces mesures. Pour les clubs affiliés à une Fédération, ce peut être le protocole national.

Il est rappelé également qu'à chaque rassemblement des adhérents dans la pratique de leur loisir qu'il soit sportif ou culturel, un représentant du bureau de l'association doit être présent afin de s'assurer que les consignes sont bien respectées.



Stéphane Peltier (Président d'IMACPC), Nicole Hue (Trésorière Paluel Gym pour Tous), Didier Gaston (Maire), Michael Dupré (Président Paluel en Fête), Régis Serbourdin (Trésorier Paluel en Fête), Claude Carpentier (Président des Cyclos Randonneurs), Bernard Piednoel (Président des Anciens Combattants), Guillaume Hingrez (Président du Tennis Club), Michel Lelaumier (représentant des Chasseurs), Catherine Gaston (Présidente du Cercle des Anciens).

Depuis cette réunion, la propagation du virus a augmenté de façon considérable.

Les décisions gouvernementales du 29 octobre annonçant le reconfinement obligent maintenant l'ensemble des associations à cesser leurs activités.

Monsieur le Maire a pris les dispositions nécessaires en fermant l'ensemble des salles recevant du public.



GYM POUR TOUS



PALUEL

L'association a été créée en 2000

Le bureau est constitué de :

Présidente : Martine Delavigne

Trésorière : Nicole Hue

Secrétaire : Anne Lepicard



Les activités de Paluel Gym Pour Tous ont repris en septembre 2020 avec les deux monitrices Nathalie et Joëlle qui dispensent les cours chaque semaine (hors période scolaire) les mardis et jeudis.

Le mardi 3 cours sont proposés :

de 16h15 à 17h15 : pilate

de 17h15 à 18h00 : stretching – relaxation

de 18h00 à 19h00 : pilate - renforcement musculaire – coordination – bien-être

Le jeudi 2 cours sont proposés :

de 9h30 à 10h30 : aérobic

de 10h30 à 11h30 : gym douce

Les tarifs sont particulièrement attractifs et les séances se déroulent dans un cadre idyllique, spécialement conçu à cet effet avec tout le matériel nécessaire et gratuit.

Nathalie et Joëlle s'adaptent à chacun et chacune selon les points forts et les points faibles. Il n'y a pas de compétition mais un climat de bien-être et d'efforts mesurés dans une ambiance décontractée.

Tarifs pour l'année :

1 cours : 60€

2 cours : 90€

3 cours : 120€

1 cour + stretching-relaxation : 75€

Les inscriptions sont prises tout au long de l'année aux heures des cours.

En période « normale », des activités festives sont programmées, comme par exemple soirée bowling ou marche de fin d'année suivie d'un repas où chacun amène sa spécialité.

Nous espérons vivement que ces moments de convivialité seront à nouveau possibles en 2021.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT,
VOUS POUVEZ CONTACTER :

Nicole Hue : 06 15 82 47 92 ou

Anne Lepicard : 02 35 27 65 73

LES ANCIENS COMBATTANTS

CRÉATION DE L'ASSOCIATION

L'Association des Anciens Combattants de Paluel a été créée le 02 Janvier 1924 par M. Louis LEBOURGEOIS, Maire de la commune. Le siège social est à la Mairie.

Le 15 Mai 1924 l' Association des Anciens Combattants a été reconnue par l'Union Nationale des Combattants «Section locale de l'U.N.C. de Paluel»

Les statuts ont été modifiés le 8 janvier 1984 par Mr Henry de Sancy, Maire de la commune. C'est alors, que l'Association change de nom. En 1984, l'Association qui s'appelait «Association des A.C. des deux guerres» devient «Association des A.C. de Paluel»

SON BUT

L'Association a pour but de regrouper tous les Anciens Combattants dès l'instant qu'ils ont appartenu à une unité combattante ou assimilée, officiellement reconnue quelque soit la nature du conflit, de défendre leurs intérêts généraux et particuliers, de soutenir leurs revendications et leur apporter tout l'appui moral et matériel qui peut leur être utile.

L'Association se compose de membres actifs et de membres honoraires. Le bureau est composé de 7 membres dont :

Un Président - Secrétaire : Bernard Piednoel

Deux Vice-Présidents : Jean-Claude Hue et Christian Dupré

Un Trésorier : Jean-Claude Hue

Les effectifs de la section sont de 44 membres : 16 actifs et 28 honoraires.

18

ACTUALITÉS DE L'ANNÉE 2020

Le 28 Janvier 2020

Les Anciens Combattants se sont rassemblés pour fêter les Rois. 27 personnes étaient présentes sur les 44 que compte l'Association.

Le Président en accueillant l'assemblée a fait observer une minute de silence pour les Anciens Combattants disparus récemment. Après quelques heures passées aux jeux de société, la galette des Rois a été dégustée mettant ainsi un Roi et deux Reines à l'honneur.



Le 25 Février 2020

Assemblée Générale ordinaire de l'association.

L'assemblée a adopté à l'unanimité les rapports moral et financier. Il a ensuite été procédé au renouvellement du tiers des membres du bureau : MM. Christian DUPRE, Jean-Claude HUE, Bernard PIEDNOËL ont été réélus à l'unanimité pour une durée de 3 ans.



De plus, 2 nouveaux membres cooptés par le bureau ont été élus à l'unanimité pour une durée de 2 ans, il s'agit de MM. René DUPRE et Gilbert VEREL.



Le 18 Juin 2020

Les Anciens Combattants se sont réunis au Monument Aux Morts pour commémorer le 79ème anniversaire de l'appel à la résistance du Général de Gaulle depuis Londres. Après avoir accueilli un groupe restreint d'Anciens Combattants, M. Le Président a lu l'appel du 18 Juin et a fait un historique sur le déroulement des événements entre 1940 (la France occupée par les Allemands) et 1944 (le débarquement de nos alliés en Normandie).

La crise sanitaire n'ayant pas permis de faire la cérémonie du 8 Mai, une gerbe a cependant été déposée au Monument aux Morts et à la stèle du B.17

Le 10 Octobre

Le Président Bernard Piednoel a été sollicité par un groupe du Comité des Lettres de la Vallée de la Durdent qui visitait le site du Pont-Rouge.

Il leur a relaté l'histoire de cette forteresse volante B17 dont l'équipage américain a trouvé la mort le long de ce rivage. Les participants ont été sensibles à son récit et se sont recueillis devant la stèle avant de poursuivre leur visite sur le site Mémoire d'Albâtre à la découverte des bunkers.



Le 11 Novembre

Le Président a déploré que la commémoration de l'Armistice de la guerre 14/18 ne puisse se dérouler comme de coutume. Compte-tenu de la crise sanitaire et des directives reçues, seules six personnes pouvaient être présentes.

Après avoir déposé une coupe de fleurs à la stèle du B17, au Monument aux Morts et au Carré de nos Alliés, le Président a fait lecture du discours de Mme Geneviève Darrieussecq, Ministre chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants. L'appel des Morts pour la France, la sonnerie aux Morts, les hymnes nationaux et la minute de silence ont pu avoir lieu.

Ainsi le devoir de mémoire qui nous incombe a été respecté.



LE CERCLE DES ANCIENS

L'association a été créée en 1974 et a pour but de favoriser les rencontres de personnes âgées, retraitées ou assimilées, de leur apporter un soutien moral et social, d'organiser des réunions de loisirs.

Son Conseil d'Administration est composé de neuf membres, parmi lesquels :

La Présidente : Catherine Gaston
Le Vice-Président : Hubert Lefebvre
La Trésorière : Hélène Tafforeau
Le Trésorier Adjoint : Claude Dupré
La Secrétaire : Claudine Thouvenin
La Secrétaire Adjointe : Isabelle Dufour
Trois membres : Jocelyne Courtois,
Marie Doliger et Chantal Serbourdin.

Le nombre d'adhérents pour cette année est de 87 Paluellais et 5 personnes extérieures.



En Janvier, Assemblée Générale et galette des rois, l'ancien et le nouveau bureau

En cette année particulière, face à la COVID 19, il a fallu revoir le calendrier et annuler les sorties prévues.

En février, le cercle des anciens a néanmoins fêté la chandeleur en savourant les crêpes faites par les membres du bureau.



En Mars, les grands-mères ont été mises à l'honneur et ont reçu un joli présent.

Puis la période de confinement est arrivée, il a fallu interrompre ces rencontres.

Le bureau a essayé de garder le lien avec les membres les plus isolés grâce aux précieux téléphones.

En remplacement des festivités annulées, au mois de Juin, il a été décidé de marquer les fêtes des mères et des pères par un geste fort apprécié. Un panier gourmand a été remis à chacun des adhérents.



Préparation des colis par les membres du bureau



Avec le déconfinement et un protocole sanitaire établi, les activités ont pu reprendre en septembre. La salle du Manège étant devenue trop petite pour respecter la distanciation physique des participants, il a fallu s'adapter.

La reprise du 3 septembre a eu lieu au Petit Château de Conteville, ce qui a ravi les adhérents présents.



Tous très attentifs pendant le quizz musical!

Le 1^{er} octobre, les Grands-Pères ont été fêté. Pour l'occasion, ils ont reçu une bonne bouteille. Pendant que certains retrouvaient les tables de jeu, d'autres ont eu le plaisir de voir ou revoir « Le Trou Normand » un film bien d'chez nous avec Bourvil et Brigitte Bardot.



Des joueurs très concentrés !



À l'extérieur, découverte du molky avec les conseils de Marianne et Rémi

Le 17 septembre, c'est au Clos des Fées que les Anciens se sont retrouvés avec les jeux traditionnels, cartes, triominos, dominos... suivis du goûter habituel.



Tous masqués!



L'affiche du film

Depuis cette date, les rencontres prévues jusqu'à la fin de l'année ont été annulées.

Les membres du bureau ont décidé à l'unanimité de les interrompre face aux risques grandissants de propagation de la Covid.

LES CYCLO RANDONNEURS DE PALUEL

L'Association a été créée en 1989 sous l'impulsion d'une quinzaine de passionnés de bicyclette.

Au fil des années, l'effectif du club a grossi pour atteindre son pic en 2000 avec 77 participants (hommes, femmes et enfants), une école de cyclotourisme avec moniteur formé par la fédération, des déplacements dans des regroupements internationaux, etc...

Aujourd'hui, le club compte peu d'inscrits. Force est de constater que la pratique du cyclotourisme en club a perdu de son attractivité. Les gens préfèrent rouler seul ou en famille, à leur rythme sans contrainte d'horaire.

Que vous soyez équipés d'un vélo classique, d'un vélo à assistance électrique, les cyclo randonneurs paluellaux vous invitent à venir les rencontrer. L'accueil sera chaleureux, les sorties proposées axées sur la découverte de la nature et dans un esprit de convivialité.

Cette année 2020 aura été pour le club comme pour beaucoup d'autres, une année blanche.

La première sortie de la saison a eu lieu début mars et le confinement est intervenu juste après. Tous les projets ont été annulés, les sorties dominicales, les sorties dans les clubs extérieurs, les brevets du jeudi et la semaine découverte dans le Maine et Loire reportée en 2021.

Les sorties ont pu reprendre fin juin, dans le respect des règles sanitaires établies par notre fédération mais l'engouement n'a pas été le même, néanmoins, cela a permis de garder le contact et de s'aérer en pratiquant une activité physique.

À souligner, que Claude Carpentier, a reçu en septembre la médaille de la Jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, échelon bronze. Membre du club depuis sa création, il en est le Président depuis 2013 et occupe également les fonctions de secrétaire. Il est secondé par Christian Lefrançois au poste de Trésorier et par Michel Giard, Responsable Sécurité.

Les cyclo-randonneurs de Paluel vous donnent rendez-vous pour une découverte de leur club dès que la crise sanitaire sera passée ! Restons prudents et optimistes malgré tout !



CONTACTS :

Claude Carpentier : 06 42 46 79 87
Michel Giard : 06 88 61 35 34



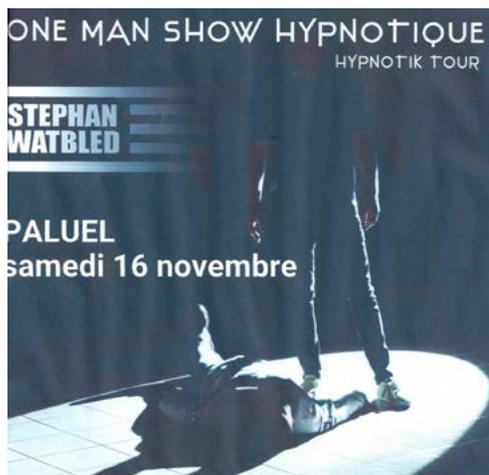
ASSOCIATION IMACPC

(International de la Musique, de l'Art et de la Culture Paluel Conteville)

L'Association a été créée en 2015.

Portée par son Président Stéphane Peltier et sa Vice-Présidente Mina Benzemrane et une quinzaine de bénévoles, elle a pour vocation de promouvoir toutes activités culturelles et artistiques locales, régionales, nationales et internationales.

Depuis 5 ans, IMACPC organise des rencontres et des concerts (les Concerts du Samedi : entre deux et six par an) excepté en 2020. Notons que tous ces événements culturels ont lieu dans le cadre magique du Clos des Fées.



23

Ainsi, nous avons eu l'honneur de recevoir Didier Malherbe (jazz, musique du monde), Stéphane Watbled (hypnose), Fanny Ardant, Volo et Thierry Svhan (membre du groupe Pigalle) pour ne citer qu'eux.

En 2019, nous avons organisé deux soirées au profit de l'association « Vaincre la mucoviscidose » première soirée concert et seconde soirée hypnose

2020 aura été une année blanche !



NOS PROJETS 2021

Nous espérons recevoir Gary Greu, chanteur du groupe Massilia Sound System le 10 avril prochain.

D'autres programmations sont envisagées, nous ne manquerons pas de vous en faire part dès que la situation nous permettra d'organiser avec sérénité ces événements.



ACP - ASSOCIATION DE CHASSE DE PALUEL

Date de création : Septembre 2016

Membres du bureau :

PRÉSIDENT : Monsieur FLEUTRY Emile

VICE-PRÉSIDENT : Monsieur GUERIN Didier

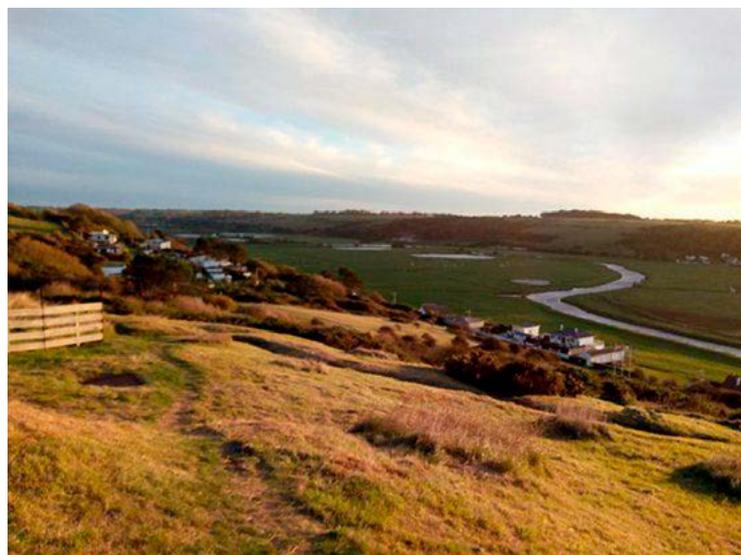
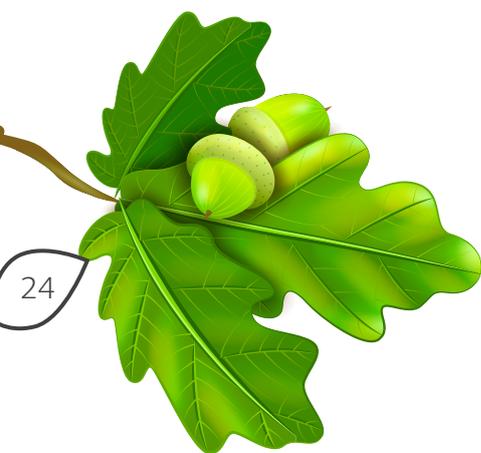
TRÉSORIER-SECRÉTAIRE : Monsieur BOURDELOIE Rémi



CONTACT

Monsieur FLEUTRY Emile
Tél. 06 24 24 50 12

- > L'ACP chasse sur le domaine communal.
- > L'ACP organise des chasses sur les domaines privés, à la demande des propriétaires et des exploitants essentiellement en cas de dégâts aux cultures.
- > On peut d'ailleurs rappeler que les dégâts aux cultures provoqués par les animaux sauvages sont exclusivement indemnisés par les Fédérations de Chasseurs.



LES PALUELLAIS INTÉRESSÉS PAR LA CHASSE SONT CORDIALEMENT INVITÉS À REJOINDRE L'ASSOCIATION.
TOUS SERONT LES BIENVENUS.



ASSOCIATION PALUEL EN FÊTE

MEMBRES DU BUREAU

Président : Michael DUPRE
Vice-Président : David CROCHET
Trésorier : Régis SERBOURDIN

DATE DE CRÉATION : 20 OCTOBRE 2014

En janvier 2020 la traditionnelle galette des Rois offerte aux Paluellais et aux Amis de Paluel par l'Association, nous avait réunis en nombre dans la joie et la bonne humeur....



Puis la crise sanitaire que nous connaissons tous depuis mars s'est installée, de ce fait il nous a été difficile et cela le reste encore aujourd'hui de se projeter sur des programmations de manifestations festives.

Cependant nous réfléchissons sur l'idée ou une formule nous permettant de nous voir et nous rencontrer en extérieur tout en respectant les consignes sanitaires en vigueur pour une distribution de galettes des Rois en janvier prochain, cela pour le plus grand plaisir de tous !

L'Association s'est associée à la distribution de masques en offrant du gel hydro-alcoolique à la population et en aidant à sa distribution lors du premier confinement.

TC PALUEL

COORDONNÉES

TENNIS CLUB DE PALUEL
Route des Tennis - Conteville
76450 PALUEL

02 35 97 92 17
tennisclubpaluel@gmail.com



LE BUREAU

Nom Prénom

HINGREZ Guillaume
DUBOC Kévin
BLONDEL Jean François
LAFON Rémi
DROUET Aurélie
JOBBIN Victor
CALLENS Hugo
BLOC Guillaume
LEMMONIER Nicolas
DENIZE Landry

Statut

Président
Vice-Président
Trésorier
Secrétaire
Membre
Membre
Membre
Membre
Membre consultatif
Membre consultatif



HISTORIQUE DU CLUB

La naissance du Tennis Club de Paluel remonte en Janvier 1986. À cette époque, son activité se résumait à quelques séances dans la salle omnisport communale, au village.

Juin 1986 : Les premières démarches officielles sont effectuées auprès de M. De Sancy, maire de Paluel.

Octobre 1986 : Affiliation provisoire du club avec M^{me} Gaudu Nadine, présidente de l'association.

De 1986 à 1988 : M. Boennec Pierre officie au club en tant qu'éducateur.

Novembre 1988 : Affiliation officielle du TC Paluel à la Fédération Française de Tennis. Le club compte alors une centaine de licenciés (jeunes et adultes). Nicolas Lemonnier, moniteur breveté d'état, arrive au club, épaulé par M^{me} Lebel Florence, éducatrice.

En 1989 : Organisation du premier tournoi «jeunes» (84 inscrits).

En 1990 : M^{me} Panchout Raymonde devient présidente. Engagements de plusieurs équipes jeunes dans différentes catégories.

Le 7 Avril 1991 : Inauguration des infrastructures du Tennis Club actuel, au hameau de Conteville.

En 1991 : Organisation du premier tournoi senior (113 inscrits)

En 1992 : L'école de tennis est créée et est dirigée par Nicolas Lemonnier.

De 1992 à 2002 : Cette décennie, sous la direction de Raymonde Panchout et sous l'impulsion de Nicolas Lemonnier, a vu le TC Paluel gravir les échelons, année après année, glanant bon nombre de titres de champions départementaux, voir régionaux, qui font désormais sa notoriété.

En 2002 : M^{me} Mazurier Béatrice devient présidente. Cédric Haule (emploi jeune) seconde Nicolas Lemonnier. Le tennis loisirs adulte prenant de l'ampleur, ce second moniteur permet d'assurer et d'amplifier cette demande.

En 2003 : M. Leclerc Patrick devient président. Un projet entre les écoles du RPI de la vallée de la Durdent et le club est mis en place.

En 2005 : M. Levy Bruno devient président.

Novembre 2006 : Cédric Haule nous quitte; il est embauché dans un autre club. Bienvenue à Kévin Duboc qui lui succède.

Septembre 2008 : Johan Louz intègre l'équipe enseignante dans le cadre de sa formation.

Fin Octobre 2008 : Kévin Duboc achève son contrat C.A.E et va se consacrer à son futur professionnel.

En 2016 : M. Kévin Duboc devient président.

En 2019 : M. Guillaume Hingrez devient président.



Avec un mélange de loisirs et de compétition savamment régulé par une équipe dirigeante active et vigilante, le TC Paluel fait désormais partie des clubs qui compte en Normandie et dont la notoriété tient autant de ses brillants résultats que de sa convivialité reconnue, à laquelle nous tenons tous.



LE TCP

Un club moderne offrant un système de réservation en ligne, un accès via système de badge, des accès contrôlés à distance via PC, un système d'éclairage LED, une page FACEBOOK, de nombreux articles de journaux grâce à une communication active...

Quelques chiffres

Environ 160 adhérents chaque année

Nombreuses équipes (4 équipes hommes et 1 équipe femmes lors des principaux tournois)

Plusieurs équipes pour les tournois annexes (+35 ans, +45 ans, +55 ans, seniors +, les 115 etc...)

Différentes animations au cours de l'année (tournois 3 raquettes, double mixte, raclettes, barbecues, Noël de l'école de tennis, ...)

De nombreux matchs et tournois (printemps, été, +35 ans, +45 ans etc...)

Des publications régulières sur les activités du club (vidéo montage pendant le confinement, concours de logo, ...)

28

LES PROJETS



Projet de 2 terrains de padel à côté des infrastructures actuelles (projet très attendu par la fédération car aucune structure publique indoor en Seine-Maritime)

Création d'une tournée de tournois d'été regroupant les clubs de Veulettes sur mer, Veules les Roses et Paluel



US PALUEL FOOT

L'Union Sportive Paluellaise est un petit club de football dynamique, axé sur le partage et qui permet aux adhérents de pratiquer leur sport favori dans une ambiance sympathique.

Le bureau se compose de trois personnes :

M^{me} Laetitia Laiguillon : Présidente et Secrétaire

M. Jean-Yves Novier : Vice-Président

M. Serge Lecompte : Trésorier

Le club compte 20 licenciés qui composent l'équipe du matin.



Cette année 2020 n'a pas permis l'organisation de manifestations, nous espérons vivement une reprise de nos activités dès que possible et en toute sécurité.



RENTÉE DES CLASSES 2020

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal regroupe les communes de Malleville-les-Grès, Auber-ville-la-Manuel, Paluel, Veulettes-sur-Mer et Vittefleurl.

Les classes sont réparties dans deux communes : Paluel et Vittefleurl



L'école de Paluel, un beau jardin pour la rentrée

À Vittefleurl, les maternelles et le cours préparatoire : 52 élèves

À Paluel, les cours élémentaires et cours moyens : 45 élèves

M^{me} Grenier et M^{me} Delafosse (Directrice par intérim) assurent la classe aux élèves de CE1 et CE2.

M^{me} Moncler remplace M^{me} Allais (Directrice en congé de maternité) auprès des élèves de CM1 et CM2.



M^{mes} Moncler et Grenier le jour de la rentrée



M^{me} Delafosse

À noter que sans autorisation parentale, nous ne pouvons mettre les photos des enfants.





M^{mes} Lelaumier et Durand

Elles ont en charge la préparation des repas et sont rejointes par M^{me} Cuffel pour assurer la surveillance des enfants pendant les repas.



M^{me} Cuffel



Patricia Chaventré



Cédric Roussignol le jour de la rentrée

Pour veiller à la sécurité des élèves à l'entrée et à la sortie des classes, la commune de Paluel met à disposition des agents qui assurent la circulation. Ce service est confié à M^{me} Patricia Chaventré le matin, à midi et à 16h30. C'est un employé du service technique qui assure cette mission à 13h30.

31

La rentrée scolaire a eu lieu le mardi 1^{er} septembre.

À Paluel, les enfants et les parents ont été accueillis par les enseignantes, par M. Didier Gaston, maire de la commune et Président du SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire), accompagné des délégués paluellais du SIVOS, M. Michael Dupré et M^{me} Nathalie Panel ainsi que de M^{me} Françoise Guillot, maire de Veulettes-sur-Mer.



Depuis la rentrée des vacances de Toussaint, le port du masque est obligatoire pour les élèves à partir de six ans. Nous nous devons de remercier les institutrices qui veillent à cette règle mais aussi, féliciter vivement les enfants qui respectent parfaitement cette obligation.

La cour de récréation donne sur les bureaux de la mairie, nous le constatons chaque jour. Ils méritent nos plus sincères félicitations.

Encore bravo les enfants pour votre implication et votre sérieux face à cette mesure.



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Première participation pour la commune de Paluel aux Journées Européennes du Patrimoine !

Malgré l'annonce d'une météo maussade, le beau temps était de la partie et le programme établi par la commission communication de la commune, dense et varié.

Les visiteurs ont pu découvrir le patrimoine communal aux travers de ses deux églises, de sa chapelle ouvertes pour l'occasion. Les documents explicatifs mis à disposition du public ont permis aux participants de découvrir les fêtes qui y étaient célébrées, les légendes et anecdotes liées à leur construction...

Des exemplaires de ceux-ci sont encore disponibles à la mairie si vous le souhaitez.



32



D'autres lieux attendaient les promeneurs pour une balade bucolique dans les jardins du Clos des Fées où des visites commentées étaient organisées par Laura et les maîtres des lieux, nos jardiniers Kévin et David.



De là, il n'y avait qu'un pas pour prolonger cette déambulation. Descente vers le Pont-Rouge pour voir la Stèle du B17, emprunter les sentiers du site « Mémoire d'Albâtre » et enfin découvrir le travail de réhabilitation des blockhaus et les explications de gens passionnés par cette tranche d'histoire qui s'est passée sur notre territoire. Merci donc à l'Association Bunkers Archeo, à Sylvain Mathieu, son Président et aux membres de son équipe qui ont captivé les visiteurs.



Visite Blockhaus



Sur le sentier Mémoire d'Albâtre



vue sur la plage et la stèle du B17

Le programme aurait été incomplet si nous n'avions pas traité le patrimoine industriel.

C'est ainsi que les visiteurs ont pu assister à un ciné drive-in sur le parking de la centrale.

Le film proposé avait pour thème « La centrale de Paluel à la rencontre de son histoire* ».

** vous souhaitez le visionner, aller sur le site <https://youtube.com/watch?v=F3pDdeo3SE>*

Pendant trente minutes, les spectateurs ont pu revivre au travers de témoignages de Paluelais et d'anciens personnels du site, les moments forts de l'arrivée de la centrale dans notre petite commune, les bouleversements occasionnés, différentes anecdotes. Une rétrospective originale appréciée par les spectateurs présents.

Notons que cette initiative a été relayée par la presse locale mais aussi nationale (Journal du Dimanche).



Nous remercions la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, l'Association Bunkers Archeo de Dieppe, le CNPE de Paluel d'avoir bien voulu s'associer à notre programme pour ces deux journées.

La richesse de notre patrimoine communal, qu'il soit historique, architectural, environnemental, industriel est remarquable, il est important qu'il soit mis en valeur ; des partenariats comme celui-ci avec des acteurs du territoire sont à reconduire pour de prochaines manifestations...

LA PREMIÈRE PIERRE DE LA CASERNE DE GENDARMERIE EST POSÉE !

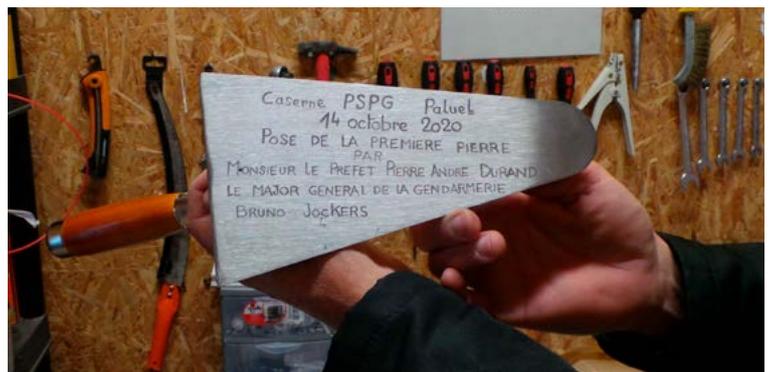
Depuis une dizaine d'années, le projet d'implanter une caserne de gendarmerie ainsi que les logements dédiés à son personnel sur le territoire de la commune était envisagé.

C'est devenu une réalité, après deux mois de préparation de chantier (désamiantage et démolition sur le site) les travaux ont débuté le 1^{er} Juin 2020.



Reportée en raison de la crise sanitaire, le 14 octobre dernier, la cérémonie de la pose de la première pierre a pu avoir lieu.

34



En présence de Xavier Batut, député, du major général Bruno Jockers, du général Bruno Arviset, des commandants Jérôme Lebigot et Labarre de la Gendarmerie, du capitaine Madec du PSPG, de Brice Farineau, directeur du CNPE de Paluel, de Jean-François Bloch, conseiller régional, de Jean-Louis Chauvensy, conseiller départemental, de Jérôme Lheureux, président de la Communauté de Communes, des anciens maires de la commune, des architectes et maîtres d'ouvrage, des responsables d'entreprises, des membres du Conseil Municipal, Didier Gaston, maire, a procédé au geste symbolique de la pose de la première pierre de cette caserne.



Le Préfet, dont la venue était annoncée n'a pu être présent, retenu au dernier moment par une visioconférence avec les services de Maignon et ce, en raison de la crise sanitaire.

Ce projet de 9,3 millions d'euros HT est financé à 80% par la commune et à 20% par l'Etat .

La caserne sera dotée de 38 logements réservés exclusivement aux gendarmes du PSPG (Peloton Spécialisé de Protection de la Gendarmerie). Ce cadre de vie particulièrement confortable, à deux pas des jardins du Clos des Fées et à moins de cinq minutes de leur lieu d'intervention qu'est la Centrale, sera un atout pour les gendarmes. Rappelons que ce peloton assure la protection contre, entre autres, les menaces terroristes et est un gage de sécurité pour le territoire.



Le Major Général Jockers a remercié les élus pour ce soutien envers la gendarmerie.

Didier Gaston a tenu à souligner le sérieux et l'implication de l'AMO (Cabinet CICLOP) qui assiste la commune dans ce projet. Il a remercié les architectes du Cabinet BABEL ainsi que le Cabinet OPC-LLE Coordination qui en assure le suivi et la coordination. Le planning initial des travaux est aujourd'hui tenu et l'achèvement de ceux-ci devrait intervenir en septembre 2021.

35



Les AMO



Les Architectes

Une réunion de chantier a lieu chaque jeudi entre les élus, les architectes, l'AMO, le coordinateur technique de la commune. À cela, se rajoute une charge importante de travail côté administratif.

Il est important de souligner que tous ces efforts conjugués permettent que le projet se déroule dans les meilleures conditions.



Programmation culturelle du Clos des Fées Août 2020 - Décembre 2020

BLEU-NUAGE – Exposition de peinture



L'Artiste Rozenn Cordon-Renée a exposé ses toiles aux ateliers d'artistes des Jardins du Clos des Fées du 1^{er} au 9 août. L'exposition intitulée « Bleu-Nuage » a attiré de nombreux visiteurs.

(environ 200 visiteurs sur toute la manifestation.)

D'origine bretonne, ce sont les falaises et la campagne normande que cette peintre représente depuis une vingtaine d'années. D'autres œuvres sont plus abstraites, mais le fil conducteur est la couleur bleue.

FESTIVAL NORMANDIE IMPRESSIONNISTE « Impressions Couleurs Levant » Du 18 septembre au 15 octobre : Exposition d'estampes

L'exposition Impressions Couleurs Levant présentée dans le cadre du festival Normandie Impressionniste a réuni 19 estampes d'étudiants des écoles d'art de Normandie (l'ESADHaR et l'ESAM).



L'exposition était ouverte au public de 13H30 à 17H30 du lundi au vendredi.

89 personnes l'ont visitée

41 visiteurs en visite libre

23 visiteurs dans le cadre des journées du patrimoine (visite guidée des jardins + expo)

25 membres du cercle des anciens

Le public s'est montré curieux, et l'espace pédagogique a été apprécié (panneaux explicatifs des différentes techniques d'estampes).

LES JEUDIS RÉCRÉATIFS Cercle des anciens (association)

17 septembre : visite de l'exposition Impressions Couleurs Levant + activités ludiques

1^{er} octobre : Projection vidéo « Le trou Normand » + activités ludiques

22 octobre : visite guidée des jardins + atelier division ANNULÉ

5 novembre : atelier de création décor au pochoir ANNULÉ

17 décembre : activités ludiques

14 janvier : atelier modelage

28 janvier : assemblée générale



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Visites guidées des jardins + exposition Impressions Couleurs Levant Les 19 et 20 septembre 2020

Des visites guidées des jardins ont été proposées dans le cadre des journées du patrimoine afin de trouver une alternative à l'annulation de la fête de l'art et de la nature (raison sanitaire).

Six visites ont été programmées le samedi à 10h/11h30/15h/17h30 et le dimanche à 10h et 11h30.



Les visites ont été alternativement prises en charge par Kévin et David (jardiniers du Clos) et Laura (assistante culturelle). Patricia est venue pour assurer la désinfection des locaux entre les groupes de visiteurs.

Les créneaux de 11h30 et 17h30 étaient complets. Les visiteurs ont été satisfaits de leur visite (1h à 1h30 de visite).

CONCERT TOOBAB - SAMEDI 7 NOVEMBRE - ÉVÉNEMENT ANNULÉ

Concert de musique festive, du groupe havrais TOOBAB. Annulé en raison de la crise sanitaire.

« MÉMOIRE DU CORPS, COULEURS DE L'ÂME » - ÉVÉNEMENT ANNULÉ Exposition de peintures et sculptures - Du 14 au 22 novembre

Exposition des œuvres de Kristina De La Roque et d'Eun Young Lee Park
Peintures, aquarelles, monotypes, céramiques, vidéos.
Événement annulé en raison de la crise sanitaire.



« FESTIVAL CHANTS D'ELLES « CRIS, SOUFFLES I » Samedi 14 novembre à partir de 19h00 - ÉVÉNEMENT ANNULE

Performance chantée avec l'artiste Eun Young Lee Park en partenariat avec les élèves de chant du conservatoire de Saint Valéry en Caux. Suivi d'un vernissage de l'exposition « Mémoire du corps, voix et couleurs de l'âme ». Réservation au 02.35.99.25.46
Événement annulé en raison de la crise sanitaire.

Chants
d'Elles

«BEETHOV L'UNIQUE »

5 concerts du conservatoire de Saint Valéry en Caux
Du 25 au 28 novembre - ÉVÈNEMENT ANNULÉ



Du 25 au 28 novembre :

5 concerts par les enseignants du conservatoire de Saint Valéry en Caux

«MARCHÉ DE NOËL »

Dimanche 6 décembre - ÉVÈNEMENT ANNULÉ
10h00-18h00

Marché artisanal de créateurs, artisans et producteurs locaux.
Évènement annulé en raison de la crise sanitaire.



LE CLOS DES FEES PARCOURS CITATIONS

Phrases d'auteurs, poètes, penseurs ou philosophes inspirés par la nature et les jardins. Cet été vous avez été nombreux à cheminer au Clos des Fées à la recherche des 65 panneaux installés dans les massifs.

38



Les panneaux ont été rangés pour l'hiver, vous pourrez les (re)découvrir l'été prochain.

Proposition et réalisation
de Laura Tillier.





CITATIONS
UN PARCOURS DE 65 PANNEAUX
À DÉCOUVRIR DANS LES JARDINS
DU CLOS DES FÉES

C'est beau un
jardin qui ne
pense pas encore
aux hommes.*

jusqu'au 31 août
• Jean Hanouilh



PORTRAIT DE DAVID QUENOUILLE (jardinier au Clos des Fées)

David est un passionné, il a plusieurs cordes à son arc.
Nous l'avons rencontré pour qu'il nous en dise un peu plus sur lui.

Comment t'est venue cette passion pour le dessin ?

« Je crois que c'est en lisant des bandes dessinées. Je trouvais cela superbe alors j'ai commencé à reproduire ce que je voyais (Mickey, Picsou, etc...) et ça continue aujourd'hui.

Quels sont les sujets qui t'inspirent ?

« La nature, évidemment ! J'aime aussi énormément tout ce qui touche aux contes (celtiques le plus souvent) : les histoires de fées, d'elfes, de lutins, de trolls, de dragons, j'aime aussi beaucoup l'univers « steampunk ».

Quels sont les artistes qui t'inspirent ?

« Les peintres comme Alfons Mucha, Dominique Vervisch ou des illustrateurs de bandes dessinées comme Régis Loisel, Enki Bilal, Olivier Ledroit, O.G. Boiscommun, etc... »

Comment décrirais-tu ta manière de dessiner ?

« Je n'ai jamais suivi de cours, je marche à l'instinct et au ressenti. Parfois, cela fonctionne bien, parfois il faut recommencer 10 fois avant d'arriver à quelque chose »



Comment t'est venue ta passion pour les arbres et la nature ?

« Je crois que c'est arrivé assez jeune. Il y avait un bois près de chez mes parents. J'y ai passé beaucoup de temps, j'ai toujours été impressionné par les arbres, leur beauté naturelle et leur force »

Qu'as-tu fait avant d'arriver au Clos ?

« J'ai exercé pas mal de métiers : menuisier, affûteur, peintre décorateur, magasinier en librairie jusqu'en 2010.

David touche à tout.



Ici travaux de pyrogravure (sur la truelle qui a servi lors de la cérémonie de pose de la première pierre de la gendarmerie)



Suite à un licenciement économique, j'ai pu reprendre des études en espaces verts. Je suis devenu jardinier en CESU, ma dernière étape avant le Clos »

Quand il a vu cet arbre magnifique, David savait que ce serait son prochain dessin. Il nous le livre aujourd'hui.



41

Petit quizz « savez-vous où se trouve cet arbre vieux de 450 ans ? »

Vous êtes passionné(e) par une collection, une activité manuelle, artistique...

Vous aimez les randonnées, les voyages, les exploits sportifs, ...

Vous êtes engagé(e) auprès d'association caritative que vous aimeriez faire connaître aux Paluellais

Vous voulez partager vos récits, vos expériences.

N'hésitez pas à nous contacter pour un futur portrait dans le Journal Communal ou bientôt sur notre site Internet.

(contact : 02.35.97.86.09 « C. Gaston »)



PAGE SPÉCIAL NOËL (jardinier au Clos des Fées)

Joyeux Noël à tous.

Recueil : La fête de Noël (1852)

C'était la nuit de Noël, un peu avant minuit,
À l'heure où tout est calme, même les souris.
On avait pendu nos bas devant la cheminée,
Pour que le Père Noël les trouve dès son arrivée.

Blottis bien au chaud dans leurs petits lits,
Les enfants sages s'étaient déjà endormis.
Maman et moi, dans nos chemises de nuit,
Venions à peine de souffler la bougie,
Quand au dehors, un bruit de clochettes,
Me fit sortir d'un coup de sous ma couette.

42

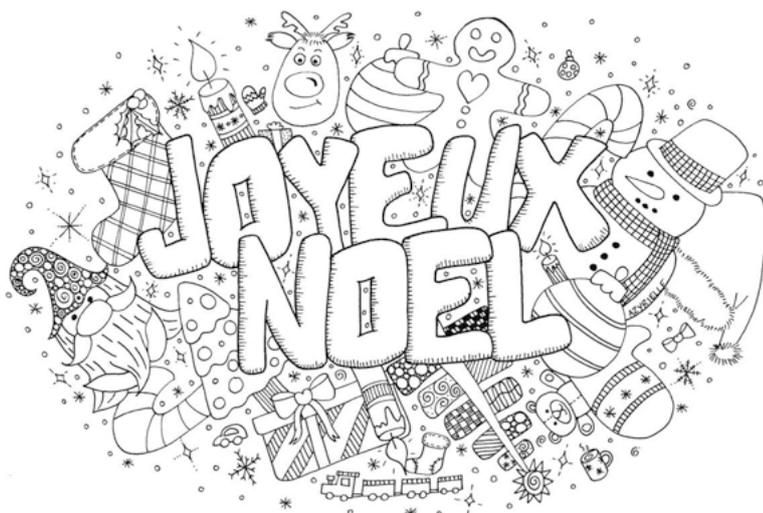
Filant comme une flèche vers la fenêtre,
Je scrutais tout là haut le ciel étoilé.
Au dessus de la neige, la lune étincelante,
Illuminait la nuit comme si c'était le jour.

Je n'en crus pas mes yeux quand apparut au loin,
Un traîneau et huit rennes pas plus gros que le poing,
Dirigés par un petit personnage enjoué :
C'était le Père Noël je le savais.

Ses coursiers volaient comme s'ils avaient des ailes.
Et lui chantait, afin de les encourager :
« Allez Tornade !, Allez Danseur ! Allez , Furie et Fringant !
En avant Comète et Cupidon ! Allez Eclair et Tonnerre !
Tout droit vers ce porche, tout droit vers ce mur !
Au galop au galop mes amis ! au triple galop ! »

Pareils aux feuilles mortes, emportées par le vent,
Qui montent vers le ciel pour franchir les obstacles ,
Les coursiers s'envolèrent, jusqu'au dessus de ma tête,
Avec le traîneau, les jouets et même le Père Noël.

Peu après j'entendis résonner sur le toit
Le piétinement fougueux de leurs petits sabots.
Une fois la fenêtre refermée, je me retournais,
Juste quand le Père Noël sortait de la cheminée.



Son habit de fourrure, ses bottes et son bonnet,
Étaient un peu salis par la cendre et la suie.
Jeté sur son épaule, un sac plein de jouets,
Lui donnait l'air d'un bien curieux marchand.

Il avait des joues roses, des fossettes charmantes,
Un nez comme une cerise et des yeux pétillants,
Une petite bouche qui souriait tout le temps,
Et une très grande barbe d'un blanc vraiment immaculé.

De sa pipe allumée coincée entre ses dents,
Montaient en tourbillons des volutes de fumée.
Il avait le visage épanoui, et son ventre tout rond
Sautait quand il riait, comme un petit ballon.

Il était si dodu, si joufflu, cet espiègle lutin,
Que je me mis malgré moi à rire derrière ma main.
Mais d'un clin d'œil et d'un signe de la tête,
Il me fit comprendre que je ne risquais rien.

Puis sans dire un mot, car il était pressé,
Se hâta de remplir les bas, jusqu'au dernier,
Et me salua d'un doigt posé sur l'aile du nez,
Avant de disparaître dans la cheminée.

Je l'entendis ensuite siffler son bel équipage.
Ensemble ils s'envolèrent comme une plume au vent.
Avant de disparaître le Père Noël cria :
« Joyeux Noël à tous et à tous une bonne nuit. »

Clément Clarke Moore
(1779-1863)





Mots Mêlés

T	G	L	U	M	I	È	R	E	N	D	G	R	T	Z	C	É
R	U	C	D	Z	G	Z	Q	P	D	W	E	W	M	O	A	T
A	I	R	A	U	H	X	W	À	E	D	E	S	C	R	L	O
I	R	I	Q	D	X	S	A	O	D	R	F	O	E	D	E	I
N	L	O	M	U	E	C	R	À	É	P	E	S	R	G	N	L
E	A	P	D	T	U	A	E	F	C	F	F	L	E	W	D	E
A	N	I	P	J	T	P	U	A	O	P	Y	Y	N	Y	R	Y
U	D	R	B	O	U	L	E	S	R	A	F	Y	I	O	I	G
P	E	O	É	M	H	H	L	A	A	R	T	O	Q	O	E	I
U	E	U	K	V	A	Q	I	I	T	T	F	F	K	R	R	L
A	E	E	M	T	E	R	M	D	I	A	O	E	I	E	I	P
R	T	T	E	J	C	I	K	U	O	G	Z	P	F	N	M	W
D	E	T	C	A	O	J	L	S	N	E	Z	E	V	N	P	B
S	M	E	E	M	Y	D	A	L	A	F	E	E	V	E	G	Q
W	O	G	Y	N	F	T	S	I	O	P	N	M	U	G	A	K
Q	C	Z	U	N	T	S	O	P	K	N	I	R	H	N	I	E
J	A	Y	K	C	E	I	R	G	E	K	N	O	E	X	A	

Décoration

Attente

Guirlande

Traineau

Lumière

Partage

Pirouette

Renne

Cadeau

Père Noël

Sapin

Etoile

Réveillon

Boules

Calendrier





Mairie

HORAIRE D'OUVERTURE :

Les lundis : de 9h à 12h et de 14h à 18h

Les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h

Les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Place Henri de SANCY
CS 200097 - 76450 PALUEL
Tél. 02 35 57 80 90
Fax 02 35 97 98 54